



Le Saint-Siège

**MESSAGE DU PAPE BENOÎT XVI
À L'OCCASION DE LA RENCONTRE DES ÉVÊQUES RESPONSABLES
DES COMMISSIONS ÉPISCOPALES POUR LA FAMILLE ET LA VIE
D'AMÉRIQUE LATINE ET DES CARAÏBES
[BOGOTÁ (COLOMBIE), 28 MARS - 1er AVRIL 2011]**

*A mon vénéré frère le cardinal Ennio Antonelli
président du Conseil pontifical pour la famille*

Je suis heureux de saluer cordialement Votre Eminence, ainsi que les autres cardinaux, évêques et prêtres qui participent à la rencontre des responsables des Commissions épiscopales pour la famille et la vie d'Amérique latine et des Caraïbes, qui se déroule à Bogotá.

Ainsi que je l'ai rappelé lors de la Ve conférence générale de l'épiscopat d'Amérique latine et des Caraïbes, la famille est la valeur la plus chère aux peuples de ces nobles terres. C'est pour cette raison que la pastorale familiale occupe une place importante dans l'action évangélisatrice de chacune des diverses Eglises particulières, en promouvant la culture de la vie et en travaillant afin que les droits des familles soient reconnus et respectés.

Mais on constate avec douleur que les foyers domestiques affrontent actuellement toujours plus souvent des situations difficiles provoquées par les rapides changements culturels, par l'instabilité sociale, par les flux migratoires, par la pauvreté, par les programmes d'éducation qui banalisent la sexualité et par de fausses idéologies. Nous ne pouvons pas rester indifférents face à ces défis. Dans l'Évangile, nous trouvons la lumière nécessaire pour répondre à ceux-ci sans perdre courage. Le Christ, par sa grâce, nous pousse à travailler avec diligence et enthousiasme pour accompagner chacun des membres des familles dans la découverte du projet d'amour que Dieu a pour la personne humaine. Aucun effort ne sera donc inutile dans la promotion de tout ce qui peut contribuer à faire en sorte que chaque famille, fondée sur l'union indissoluble entre un homme et une femme, mène à bien sa mission d'être une cellule vivante de la société, un vivier de vertus, une école de vie en commun constructive et pacifique, un instrument de concorde et un milieu

privilegié où, de manière joyeuse et responsable, la vie humaine est accueillie et protégée, de son début à sa fin naturelle. Il vaut aussi la peine de continuer à encourager les parents dans leur droit et leur obligation fondamentaux d'éduquer les nouvelles générations dans la foi et dans les valeurs qui ennoblissent l'existence humaine.

Je ne doute pas que la mission continentale promue à Aparecida, et qui est en train d'éveiller partout tant d'espérance, serve à raviver dans les bien-aimés pays latino-américains et des Caraïbes la pastorale du mariage et de la famille. L'Eglise peut compter sur les familles chrétiennes, en les appelant à être un vrai sujet d'évangélisation et d'apostolat et en les invitant à prendre conscience de leur précieuse mission dans le monde.

J'encourage donc tous les participants à cette réunion significative à développer dans leurs réflexions les grandes lignes pastorales tracées par les évêchés réunis à Aparecida, en permettant de cette manière à la famille de vivre une profonde rencontre avec le Christ à travers l'écoute de sa Parole, la prière, la vie sacramentelle et l'exercice de la charité. De cette manière, on l'aidera à mettre en pratique une solide spiritualité qui favorise chez tous ses membres une solide aspiration à la sainteté, sans craindre de montrer la beauté des idéaux élevés et les exigences éthiques et morales de la vie dans le Christ. Pour promouvoir cela, il est nécessaire de renforcer la formation de tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, se consacrent à l'évangélisation des familles. De la même manière, il est important d'entreprendre des parcours de collaboration avec tous les hommes et les femmes de bonne volonté pour continuer à protéger intensément la vie humaine, le mariage et la famille dans toute la région.

Je conclus en exprimant mon affection et ma solidarité à toutes les familles d'Amérique latine et des Caraïbes, en particulier à celles qui se trouvent dans des situations difficiles. Tandis que je confie à la puissante protection de la Très Sainte Vierge Marie les fruits de cette louable initiative, je leur donne de tout cœur la Bénédiction apostolique demandée, que j'étends avec plaisir à tous ceux qui sont engagés dans l'évangélisation et dans la promotion du bien des familles

Du Vatican, le 28 mars 2011

BENEDICTUS PP. XVI